Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 056-215600735-20260217-2026_2-DE

Guémené-sur-Scorff

Commune de Guémené-sur-Scorff (56160)
Arrondissement de Pontivy
Département du Morbihan

Membres en exercice : 12
Présents : 9
Représentés : 0

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 5 février 2026, s'est réuni en séance ordinaire le 17 février 2026 à 19 heures 00, en mairie de Guémené-sur-Scorff, sous la présidence de Monsieur René LE MOULLEC, Maire.

Présents : Monsieur René LE MOULLEC Maire, Madame Monique LE TENNIER, Monsieur Michel LE NESTOUR, Madame Christiane LE MOUEE, Monsieur Jean-Claude LE CUNFF, Madame Armelle GUYOMARD, Monsieur Louis GOISLARD, Monsieur Henrik PISKI, Monsieur Éric LE GARGASSON - BOCHÉ

Absent.es excusé.es : Monsieur Alain BELLON, Monsieur Yann BANSARD, Monsieur Christian NAZE,

Secrétaire de séance : Madame Monique LE TENNIER

---

2. Finances locales
Indemnités du Maire et des adjoint.e.s

Vu les délibérations du 26 mai 2020 et du 14 avril 2025,

Monsieur le Maire propose de réduire le montant des indemnités des élus : maire et trois adjoints

La commission municipale entendue le 10 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
Voix pour : 7
Abstention : 1
Voix contre : 1
APPROUVE la réduction de 12,5 % du montant de l'indemnité du Maire.
APPROUVE la réduction de 12,5 % du montant des indemnités des trois (3) adjoint.e.s.
DIT que la prise d'effet de la réduction des indemnités du maire et des adjoint.e.s est au 1er mars 2026.

MAIRIE de GUEMENE-sur-SCORFF

Pour extrait conforme,
Le Maire de Guémené-sur-Scorff,

Monsieur René LE MOULLEC.